

Orientation 1 : Accompagner le lancement et le développement d'offres attractives de mobilités partagées et moins carbonées



Action 1.1 : Animer le réseau local de covoiturage en mettant en place une plateforme de mise en relation des usagers

Action 1.2 : Aménager des espaces fonctionnels et attractifs pour les lignes de covoitages et d'autostop, en interface avec les autres mobilités.

Action 1.3 : Décarboner la motorisation, vers l'électrique et le gaz naturel

Action 1.4 : Démocratiser la location entre particuliers et mettre en place un service d'autopartage à Dieuze et Château-Salins

Orientation 2 : Renforcer l'accès de tous les publics aux offres de mobilité du territoire



Action 2.1 : Renforcer l'accès de tous les publics aux offres de mobilité du territoire

Orientation 3 : Promouvoir le vélo et assurer le suivi du Schéma et dans les centres-bourgs, redonner un cadre propice aux modes actifs



Action 3.1 : Aménager des liaisons vers les pôles du territoire pour favoriser le report modal dans les déplacements du quotidien sur de courte distance

Action 3.2 : Créer un écosystème de services vélos orientés sur la pratique quotidienne ; communiquer et organiser des événements sur le vélo afin de faciliter l'accès la mobilité cyclable et stimuler la pratique

Action 3.3 : En gouvernance avec les communes, accompagner l'aménagement cohérent des centre-bourgs et la sensibilisation des habitants sur l'apaisement de la circulation et la place des modes actifs

Orientation 4 : Renforcer l'accessibilité, l'attractivité et la lisibilité du réseau Fluo Grand Est tout en facilitant l'intermodalité



Action 4.1 : Renforcer la lisibilité, l'attractivité et l'accessibilité du réseau Fluo Grand Est

Action 4.2 : Améliorer l'accessibilité et le confort des arrêts de transports collectifs et développer leur potentiel intermodal

Orientation 5 : Communiquer et faire connaître les offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle pour favoriser les changements



Action 5.1 : Mettre en place une démarche de concertation continue avec les habitants pour coconstruire de nouvelles solutions de mobilité adaptées aux besoins

Action 5.2 : Faire connaître les services de mobilités et sensibiliser la population aux pratiques de mobilité vertueuses

Action 5.3 : Faire essayer les services de mobilité et éduquer aux bonnes pratiques